Aide-mémoire sur les cotisants Rand



Voici quelques remarques courantes des cotisants RAND et des réponses que vous pouvez leur donner lorsque vous tentez de leur faire signer des cartes de membres de l'IPFPC. Vous pouvez entamer la conversation de la façon suivante: « Même si des cotisations syndicales sont déduites de votre salaire, nos dossiers indiquent que vous n'avez pas encore signé pour obtenir une carte de membre de l'IPFPC. Pour devenir membre titulaire et demander une carte de membre, rendez-vous à l'adresse https://pipsc.ca/fr/outils-desmembres/demande-adhesion.



Pour plus d'informations sur les avantages de l'adhésion, rendezvous sur le site www.ipfpc.ca ou consultez la page Facebook de la Région de l'Atlantique : Membres de l'Atlantique de l'IPFPC ».

Nous avons toutes les protections dont nous avons besoin; qu'est-ce que le syndicat peut faire de plus pour nous?

Lorsqu'il s'agit de la protection des travailleurs, le syndicat a un rôle important à jouer. Malgré les nombreuses lois qui protègent les droits des travailleurs, il y a toujours des conflits. Le syndicat vous offre des services de représentation et d'autres ressources pour défendre vos droits. En tant que travailleur syndiqué, vous avez accès au processus de négociation des salaires et d'autres droits. En moyenne, les syndiqués gagnent plus que les employés non syndiqués.

Un syndicat m'a déjà laissé tomber!

Nous sommes désolés que vous ayez vécu une mauvaise expérience. L'IPFPC vise à offrir une bonne expérience à tous ses membres en leur offrant des services de représentation de tout premier ordre, un personnel accessible et bien informé, des ressources en ligne complètes et des offres intéressantes par le biais de notre programme Service Plus.

Les syndicats et les responsables syndicaux ne sont là que pour leur pouvoir personnel et ce qu'ils peuvent en tirer pour eux-mêmes!

Soyons francs : il y aura toujours des gens qui placeront leurs intérêts personnels avant ceux des autres. Cependant, pensez à toutes les fois où vous êtes allé faire des courses, manger ou assister à un événement. Dans 99 % des cas, vous avez eu de bons échanges avec des employés motivés et travaillants. Il en va de même pour l'IPFPC. La grande majorité des militants syndicaux sont là pour VOUS, parce que nous sommes vraiment bien mieux ensemble!

Que fait l'Institut pour vous?

- Négociation collective
- Représentation des employés
- Notre porte-parole au Parlement
- Salaire et avantages sociaux concurrentiels
- Améliorations des congés (maladie, obligations familiales, violence familiale)
- Pensions
- Et bien d'autres choses encore!

Ces dispositions ne nous sont pas données; nous les avons négociées pour le bien de tous nos membres. C'est ainsi que les syndicats fonctionnent vraiment.

Pourquoi pas? Vous payez de toute manière.

Pourquoi ne pas signer une carte de membre de l'IPFPC? Ce faisant, vous bénéficierez d'avantages encore plus importants que la simple représentation syndicale. En voici deux qui comptent parmi les plus importants :

- Vous aurez le droit de voter pour élire les responsables syndicaux, pour donner votre avis sur les dossiers en négociation et pour ratifier votre convention collective.
- Vous aurez accès à ServicePlus, un programme d'avantages qui permet aux membres d'obtenir des tarifs préférentiels, des rabais et des économies sur divers produits et services. Par exemple, mentionnons les tarifs réduits pour les assurances vie, habitation et automobile, VIA Rail, WestJet, Marriot, Park'N Fly, Marks Work Warehouse, Budget Location de voitures et bien d'autres encore.